

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# Le Néocriant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

Vol. 3—No. 14

MONTREAL, 8 JANVIER, 1874.

[\$2 PAR ANNÉE

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Néocriant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an  
Payé durant le premier mois - 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

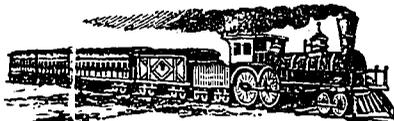
## P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTIABASKAVILLE,  
Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa *viâ*  
Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

### DEPART.

Brockville... 7.20 A. M. 4.00 P. M.  
Ottawa..... 9.30 do 4.45 do  
Renfrew..... 8.00 do 3.00 do

### ARRIVEE.

Ottawa..... 8.00 P. M. 12.30 P. M.  
Renfrew..... 2.00 do 9.45 do  
Brockville... 1.50 do 9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Rockville, 6 Mai 1872.

U. ABBOTT,  
Gérant.

## N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

### Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,  
F. LARIN,  
A. E. GAGNON.

30-30

### MEULES FRANCAISES

ET

### ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

do pour moudre le blé,  
do pour moudre l'avoine,  
do pour écaler l'avoine,  
do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,  
34, Rue des Enfants Trouvés.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Étain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles	Pointures,	Tuile à Pavé,
Zinc en Lingots	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Prime Covers	Dosses Chom.,
Rouge de Plomb	Briques à four-Fontaines,	

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavé Encaustique Patenté, etc. Manufacturiers de SOPAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



## Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

ARRANGEMENTS 'HIVER

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

### ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Newville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.30 A. M., Express de nuit do do do ... 8.00 P. M.  
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ..... 6.00 A. M.  
Train de passagers pour Brockville et toutes les stations intermédiaires ..... 4.00 P. M.  
Trains laissant Montréal pour Lachine, à 6.00 A. M., 7.00 A. M., 8.25 A. M., 12.00 midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.30 P. M.  
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 6.25 A. M., 8.00 A. M., 9.15 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M., 10.10 P. M.  
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

### ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston *viâ* Vermont Central ..... 8.45 A. M.  
Express pour New-York et Boston *viâ* Vermont Central à ..... 3.45 P. M.  
Train pour Rouses Point communiquant avec les steamers du Lac Champlain ..... 3.00 A. M.  
Train pour Boston *viâ* le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est, à ..... 7.30 A. M.  
Train d'accommodation pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 P. M.  
Train de la malle pour Island Pond et les stations intermédiaires ..... 4.00 P. M.  
Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ..... 10.00 P. M.  
Train de la malle de nuit pour Québec, arrêtant à St. Hilaire et à St. Hyacinthe, à ..... 11.00 P. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "FALMOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

### BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Beauport ou au Bureau No. 143, Rue St. Jacques

C. J. BRYDGES  
Directeur-Gérant,

Montréal, 6 oct. 1873.

# L A

## CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

### Contre le Feu et les Accidents de la Mer

**Capital autorisé \$5,000,000**

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

**TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU**

**A des Taux Modérés**

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

**DIRECTEURS :**

**Hon. JOHN YOUNG, President**

**J. F. SINCENNES, Vice-President**

ANDREW ROBERTSON,  
J. R. THIBAUDEAU,  
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,  
W. F. KAY,  
M. G. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.  
Gérant..... ALFRED PERRY.

**Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques**  
17 septembre 1873.

## J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS**  
**EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

**MONTREAL**

J HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 7 nov. 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 6 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

### AVIS

Demande sera faite au Parlement fédéral à sa prochaine session, pour une charte incorporant une compagnie à fonds social limité sous le nom de la "Compagnie de Protection Commerciale," pour le règlement économique des créances douteuses et autres fins. Le siège principal des affaires de la Compagnie sera en la Cité de Montréal.  
Montréal, 2 octobre 1873.

P. A. MERCIER,  
Gérant.

### \$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE.,  
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

**L. A. LESIEUR**  
Entrepot d'Épiceries, Liqueurs

ETC., ETC., ETC

**Marché Bonsecours**

(ANCIEN MAGASIN DE LS. RIVET)

Effets portés à domicile.  
24 avril

29-29

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er décembre 1873.

Distribuées.		MALLES.	Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.30	.....	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.15	6.45
11.00	.....	Province d'Ontario... (a)	7.15	6.45
.....	6.30	Rivière Ottawa par route	6.00	.....
QUEBEC.				
.....	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	.....	.....
.....	.....	Québec, p. chemin de fer. Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....	.....	7.00
8.00	.....	St Rémi et Hammingford	.....	7.00
.....	2.00	St Yacynth et Sherbrook	.....	2.00
8 & 11	.....	Do St Jean et Rouze's Pt.	6.00	3.15
10.00	.....	Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	.....	2.15
10.00	.....	.....	.....	1.45
MALLES LOCALES				
10.00	.....	Bonaharais (route).....	6.00	.....
11.00	.....	Chambly.....	7.45	3.15
11.00	.....	St. Césaire.....	7.45	3.15
11.00	.....	Contrecoeur, Yvernes et Vercheres.....	.....	1.30
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	8.15	2.15
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	.....	St. Lambert.....	.....	1.45
9.30	2.15	Laprairie.....	.....	1.45
10.00	.....	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	.....
.....	5.15	Torrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
9.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	1.30	St Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivières.....	7.00	.....
.....	3.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	.....
10.00	.....	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.30
8.00	.....	Trois-Rivières par la Ro-ye Nord.....	.....	1.30
PROV. MARITIMES.				
.....	.....	N-Bransviok et Isle P. E. Halifax, N-E.....	9.15	7.00
.....	.....	Les malles pour T.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et delà la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	.....	7.00
ETATS-UNIS.				
8 & 10	.....	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.00	2.15
8 & 11	.....	New-York et les Etats du Sud.....	.....	2.15
8 & 10	.....	Island Pond, Portland et le Maine.....	.....	3.15 & 7
8.11	.....	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.00

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles..... 2.30

Pour Havane et Indes Occidentales vid Havana, tous les jeudis P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE,

Par la ligne Canadienne. Vendredi..... 7.00

Par la ligne Cunard, Boston, Lundi..... 2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.00 p. m.

b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a. m., 1.00, 5.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

### \$5.00 MOULINS A COUDRE \$5.00

Première classe et complets sous tous les rapports.

**AGENTS DEMANDES**

Avantages extraordinaires, Ciroulaires, Echantillons de couture, etc., gratis.

### COMPAGNIE MANUFACTURIERE HOPE

20, University Place  
NEW-YORK.

4 sept. 1873

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

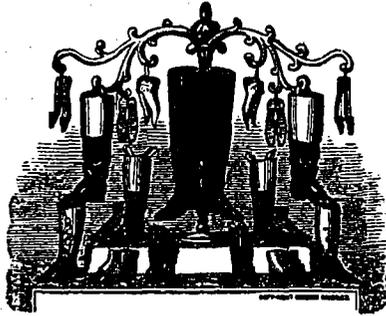
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché qu'on partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Ouvrages pour Filles.	
Bottes Napoléon, semelles rapportées	3 00	Bals buff dentelés, hautes, D. S. et S. S.	1 15	Bals buff hautes dentelées	
" en tauro	2 25	" union dentelés, hautes D. S. et S. S.	1 10	" cuir grainé hautes dentelées	
" on vache No. 1	2 15	" cuir grainé dentelées basses	1 05	" buff union	85
" No. 2	2 10	" buff	1 05	" buff basses	80
" veau français, cousues à la machine	3 75	" buff union	1 00	" cuir grainé	85
Demi-bottes buff, et on vache D. S. et S. S.	1 90	Bottines en vache D. S.	90	" kid français, cousues	80
Waterloo No. 1	1 10	" S. S.	85	Bals kid français boutonnées	1 75
Brogans No. 1	1 00	Demi-bottines en vache D. S.	80	Bottines on cuir D. S.	70
Cong. buff cousues à la machine	2 50	Congress buff	1 05	" bouts en cuir D. S.	75
" veau canadien	2 75	Cong kid français cousues	1 30	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2.	75
" Français	3 00	Bals " " boutonnées	2 25	" " " 9 à 12.	66
" " " cousues à la main	3 25	Pantouffles union	42	" " " 6 à 8.	55
" tête de veau français chevill. sem. rapp.	1 80	" tapis	0 50	Cong. buff bouts en cuir vernis	90
" vache fendue	1 65	" fleuris	0 85	Cong prunelle	70
" buff	1 80	" fourre élastique D. S.	0 60	Bals " hautes, boutonnées	1 30
Cong. prunelle cousues à la machine	1 35	" putain carlé	0 60	" " " q. u.	1 35
Cong. " " points jaunes	1 25	" tweed canadien	0 50	" " hautes de fantaisie	70
Pantouffles tapis	65	Souliers cuir vernis S. S.	0 80	" " basses	70
		" élastique D. S.	0 80	" hautes " a. u.	1 15
		" à talons	0 90		
		Bals prunelle hautes de fantaisie	1 05	<b>Ouvrages pour Enfants.</b>	
		" unies	1 00	Bals buff hautes, dentelées D. S. et S. S. 6 à 10.	70
		" hautes reclaquées cuir vernis.	1 50	" cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S.	70
		" " " boutonnées.	1 70	" buff union, hautes, dent. D. S. et S. S.	65
		" " " moyenne reclaquées cuir vern. bout.	1 45	" 6 à 10.	60
		" " " reclaquées chèvre	1 35	" buff union basses D. S. et S. S. 6 à 10.	65
		" " " basses unies	0 75	" buff	65
		" " " bouts cuir vernis.	0 75	" cuir grainé	60
		" " " hautes boutonnées.	1 60	" cuir grainé, et buff reclaquées D. S. et S. S. 6 à 10.	60
		" " " moyenne, bouts en cuir vernis.	1 25	Cong buff D. S. et S. S.	70
		" " " unies boutonnées	1 35	" " " bouts en cuir D. S. et S. S.	70
		" " " lacées aux côtés reclaq. cuir vernis	1 00	Bottines on cuir, bouts en cuir	52
		Cong. " " "	0 75	Cong. Buff bouts en cuir vernis	70
		Congress prunelle hautes bouts en cuir vernis	1 30	Souliers de fantaisie 2 à 6.	37
		do do moyennes do élastique on soie	1 15	Souliers cuir verni de fantaisie 2 à 6.	35
		do do do	1 05	Bals couleux dentelés à talons	60
		do do basses	0 60	" " " bouton. reel. en c. vernis à tal. 3 à 7	65
				Bals prunelle, hautes de fantaisie	75
				" basses bouts on cuir vernis	60
				Cong. " basses bouts	60

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Claques.		Bottines en Feltre.	
POUR HOMMES. Fortes	\$ 65	POUR HOMMES. Bouclées	1 40
" " Légères	65	" De Fantaisie	1 05
" " A renfort double	67	" FEMMES. Bouclées	1 15
" " Imitation de Sandales	67	" " Boutonnées	1 40
" " " à boutons	70	" " De Fantaisie	1 65
POUR FEMMES. Sandales à courroies	67	POUR FILLES. Bouclées	90
" Fortes	47	" " Boutonnées	1 25
" Légères	47	" " De Fantaisie	1 40
" Sandales à courroies	52	POUR ENFANTS. Bouclées	65
" Imitation de Sandales	52	" " Boutonnées	60
" " de Boutons	55	" " De Fantaisie	1 10
POUR FILLES. Taillées basses	45	POUR GARCONS. Bouclées	90
" Sandales à courroies	45	PETITS GARCONS.	1 20
" Imitation de Sandales	45		
" " de Boutons	47		
POUR GARCONS. Fortes	50		
PETITS GARCONS. Sandales à courroies	42		
POUR ENFANTS. Fortes	35		
" Sandales à courroies	40		
" Imitation de Sandales	40		
" " de Boutons	42		

Bottines Artiques.

POUR HOMMES.	\$1 65
FEMMES.	1 35

Conditions et termes de vente de chaussures en cuir.

Tout montant dépassant cent piastres devra de suite être réglé par Billet ou Traite, comme suit :

Traite à vue ou argent comptant, Escompte	5 0/0
Traite ou Billet à un mois	4 0/1
" " deux " "	2 0/0
" " trois " "	Prix nets.

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.

Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

G. BOIVIN. 49

Conditions et Terme de vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.

10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant	un mois
10 & 5 " " "	deux mois
10 & 2 " " "	trois mois
10 " " "	

## REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 7 Janvier 1874.

La première semaine de l'année n'est pas une semaine d'affaires et celle que nous venons de terminer a bien été une des plus calmes que nous ayons eues depuis douze mois. On pourrait plutôt dire qu'il y a eu suspension d'affaires depuis huit jours, mais aujourd'hui tout nous fait espérer que l'activité va renaître dans l'industrie comme dans le commerce et que nous reprendrons le courant des affaires régulières. Les manufacturiers commencent à rouvrir leurs fabriques, la circulation dans la campagne va devenir plus facile, les traverses sur les rivières vont s'établir, le blocus sur les chemins de fer que nous avons signalé il y a quelque temps disparaît peu à peu et pourvu que nous n'ayons pas maintenant trop de mauvais temps, nous pouvons regarder l'avenir sous une perspective plus brillante.

Nous sommes heureux d'avoir à constater qu'une de nos industries nationales, qui depuis quelques années a été dépérissant, montre de nouveau de la vigueur et promet d'occuper la place qu'une révolution lui a fait perdre, mais qu'elle paraît vouloir reconquérir; nous voulons parler de la construction des navires. Québec qui pendant des années s'était distinguée entre toutes les villes maritimes, lorsque la construction des navires en bois se poursuivait dans tous les chantiers du monde, a vu son étoile pâlir lorsque la construction des vaisseaux en fer remplaça celle des navires en bois, revendiqua son ancienne place comme nous le fait voir la liste suivante des vaisseaux en construction, aujourd'hui que la supériorité du fer sur le bois est une controverse.

Liste des vaisseaux en construction à Québec et Lévis.

J. E. Gingras...	1 navire	1250 tons.	St. Roch
P. Baldwin.....	1 "	750 "	"
P. V. Valin.....	1 "	1200 "	"
T. Oliver.....	1 "	1400 "	"
Pointe-Lévis.			
F. X. Marquis..	1 "	1200 "	"
".....	1 "	600 "	"
W. Charland...	1 "	1400 "	"
".....	1 "	600 "	"
E. Sewell.....	1 "	1000 "	"
Dunn & Samson,	1 "	1500 "	"

Cap St. Ignace.

L. Méthot..... 1 " 1500 " "

Ce sont tous des bâtiments de première classe et qui font honneur à leurs constructeurs. Les deux construits par M. Sewell et M. Méthot, sont en épingle blanche d'une qualité supérieure.

Les opérations forestières sont toujours sérieusement entravées par l'absence de neige et le temps doux. Dans certains districts on n'a pas eu de neige depuis trois semaines et les travailleurs ont été presque obligés de se mettre à la ration, tant le marché des provisions était grand. Les chemins sont parfois si mauvais que les charretiers ne peuvent atteindre leur destination et qu'ils sont obligés de laisser voiture et voyage sur la route et rebrousser chemin. Des centaines d'attelages sont prêts à se mettre en route et n'attendent plus que la neige. Des bandes de travailleurs ont été obligés d'abandonner les travaux commencés et revenir aux cantons. La fabrication des billots est momentanément suspendue. Les loups abondent

et les fermiers éloignés des centres populeux sont continuellement sur l'alerte.

Les Chambres de Commerce sont à donner leurs dernières instructions à leurs délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance qui s'assemblera à Ottawa mercredi le 21 courant. De nouvelles Chambres seront représentées, entre autre celle de Joliette qui a nommé MM. George Baby, M. P. P. et Ed. Guilbault ses délégués. Il y aura aussi plusieurs Chambres nouvelles de la Province d'Ontario qui seront représentées pour la première fois. On compte que l'assistance sera très nombreuse et que les délibérations seront du plus haut intérêt pour le pays entier.

Nous avons dit un mot il y a quelque temps du rapport du comité nommé par l'Association de la Halle aux Blés pour s'enquérir des griefs que cette association avait contre le Grand Tronc. Ce rapport a été publié en brochure et doit être distribué par tout le pays ainsi que dans le Royaume-Uni. Nous aurions voulu publier ce rapport en son entier, mais le cadre de notre journal ne nous permettant que de publier quelques extraits, nous sommes forcés d'omettre plusieurs parties intéressantes aux lecteurs du *Négociant*.

Ce rapport contient les procédés de l'Assemblée de la Halle aux Blés tenue le 6 Décembre dernier, la lettre du Directeur Gérant de la Compagnie du Grand Tronc au Président de la Halle aux Blés, le rapport du comité nommé pour s'enquérir des griefs du commerce contre le Grand Tronc, plusieurs correspondances échangées entre le Surintendant du département du fret et les MM. H. & A. Allan, copie d'un protêt servi à la demande de MM. H. & A. Allan au Grand Tronc, copie d'un protêt servi par la Compagnie du Grand Tronc aux MM. H. & A. Allan et enfin une lettre de ces derniers au directeur gérant du Grand Tronc on sont discutées plusieurs questions incidentes qui se rattachent à la question principale.

Dans sa lettre au Président de la Halle aux Blés, le Directeur Gérant du Grand Tronc disait: " que les facilités de traction sur la partie " est du chemin dépassaient de beaucoup les " exigences du trafic, les engins sur la partie " ouest ayant tous été retirés et placés sur la " partie est du chemin pour s'en servir au be- " soin."

Les expéditeurs de Montréal ne se sont pas plaints du délai qui s'écoulait dans la transmission de la marchandise, par raison du transbordement nécessaire à cause du changement de jauge. Ils se plaignaient de ce que les wagons leur étant refusés à Montréal, le fret aux stations à l'ouest de cette ville obtenait la préférence longtemps avant que leur demande fut prise en considération et était expédié à destination sans délai en passant par Montréal. Et après tout s'il y avait en réalité autant de facilité qu'on le disait comment se fait-il que pendant cinq semaines Montréal n'a pas eu l'occasion de les apprécier.

Le Directeur Gérant, dans sa lettre, disait que " ce dont le pays souffrait ainsi que tout le " commerce du Canada, c'était l'impossibilité, " avec les facilités actuelles de mouvoir de là " la marchandise que le Grand Tronc transpor- " tant à Portland."

Justement, le commerce du Canada souffrait de ce que ses propres steamships avaient été don-

nés au commerce de Chicago. Si les steamers de la ligne Allan eussent été chargés de produits canadiens, nous n'aurions pas eu sujet de plainte contre le Grand Tronc.

" Il est donc parfaitement clair, continue le " directeur gérant, qu'un steamer par semaine " ne peut suffire au commerce que le Canada " offre pour Liverpool sans parler de la mar- " chandise qui cherche un débouché à Portland " des Etats de l'Ouest."

D'accord. Pourquoi donc alors charger ce seul steamer des produits des Etats de l'Ouest à l'exclusion du fret canadien? On ne peut pas dire que Chicago cherche un débouché à Portland, il faut que le fret y soit attiré par le bas prix, sans cela il irait à New-York.

" J'espère que dans quelques jours, je serai " en mesure de dire qu'au moins deux " steamers voyageront régulièrement entre " Portland et Liverpool."

Les marchands canadiens seront très-heureux de nolisier ces steamers avant leur arrivée aux conditions qui sont faites aux négociants de Chicago, à savoir: 5.22 centins par 100 livres par 100 milles de chemin de fer et 25 stg. par tonneau par steamer, comme ils accepteront aussi les autres conditions qui se rattachent au fret expédié par Boston, à savoir: 5½ centins par 100 livres par 100 milles, livré le long du navire. Jusqu'à présent, on a demandé presque le double de ce taux, c'est-à-dire \$68 par wagon, argent américain.

Concluons la revue de la lettre du directeur gérant de la Compagnie du Grand-Tronc par ses propres paroles et un mot d'observation.

" Les expéditeurs ont, de fait, entre leurs " mains le moyen de se débarrasser du fret " qu'ils désirent expédier, pourvu qu'ils assu- " rent au point de départ l'accommodation par " steamer pour l'enlever au débarquement."

Cette dernière phrase frise passablement la moquerie et est au moins très-inconvenante ici. Elle pourrait peut-être s'appliquer au commerce de Chicago mais non à celui du Canada qui a déjà pourvu amplement à ses besoins sous forme de steamers, et si nos négociants se plaignent aujourd'hui, c'est qu'après avoir pourvu pour eux-mêmes de moyens de transport, ces moyens leur sont aujourd'hui injustement et irrégulièrement enlevés au bénéfice des Etats de l'Ouest et à leur propre détriment. Croit en vérité que le Canada paie de forts subsides à une ligne de steamers pour transporter de préférence et à prix réduits le fret américain? En vérité, c'est trop fort.

Nous continuerons les extraits et nos appréciations dans un prochain numéro. L'abondance de matière et l'absence de transactions importantes pendant la huitaine qui vient de s'écouler nous forcent à remettre la revue des marchandises dont il faut voir les cours sans changement depuis notre dernier bulletin,

### Courrier de Champagne.

Epernay [Marne], 27 novembre.

Le commerce des vins mousseux de Champagne serait dans une situation très prospère, si l'on ne devait s'en tenir qu'aux indications du tableau qui est en notre possession et qui comprend les expéditions jusqu'au 1er avril dernier.

Mais, d'une part, l'année courante sera

marquée par une diminution assez notable dans le chiffre des expéditions.

D'autre part, l'insuffisance des récoltes a amené une hausse extraordinaire dans le prix des raisins et des vins.

Aussi, s'il est permis à quelques grandes maisons de ne voir dans la position actuelle qu'une crise passagère restreignant momentanément leurs bénéfices, les maisons de second et de troisième ordre, auxquelles il est à peu près impossible d'élever sensiblement le prix de leurs vins, attendent avec une légitime impatience le moment où d'abondantes récoltes ramèneront les matières premières à un prix normal.

### Courrier des Charentes.

St.-Jean d'Angély, 27 novembre.

Depuis deux mois, il s'est vendu des quantités considérables d'eau-de-vie.

Les gros spéculateurs et les propriétaires aisés ont réalisé des sommes très-importantes.

On cite un négociant de la petite Champagne qui a vendu mille tierçons en un seul marché à une des principales maisons de Cognac. Cette livraison s'élèvera, paraît-il, à plus d'un million.

Un grand propriétaire du canton de Saint-Jean-d'Angély a vendu ses récoltes depuis huit ans, dont la totalité s'élevait à plus de 2,000 hectolitres, dans les prix de 160 à 165 francs l'hectolitre. C'est une belle opération.

Dans toutes les communes de l'arrondissement, les principaux producteurs ont réalisé, l'un le quart, l'autre la moitié, celui-ci les trois quarts, celui-là la totalité de ses récoltes d'eau-de-vie depuis dix, quinze et même vingt ans.

On estime à plus de cent vingt mille hectolitres, la quantité d'eau-de-vie livrée à Cognac depuis le 15 août.

L'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély a fourni, plus de trente-cinq mille hectolitres pour sa part; ces eaux-de-vie pour la plupart, ont été achetées chez les producteurs.

### Extrait du Rapport

Présenté à la Chambre syndicale des vins et spiritueux du département de la Seine sur l'exposition universelle de 1873 à Vienne (Autriche) au nom des membres qui ont rempli les fonctions d'experts.

Nous empruntons au procès verbal de la dernière séance générale de la Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Seine, le rapport suivant :

#### APPRECIATION DES PRODUITS EXPOSÉS.

**France.**—Les vins et spiritueux français, ayant été examinés les premiers, c'est aussi par eux que nous commencerons.

L'ensemble de l'Exposition comportait environ 425 exposants, qui avaient envoyé 1,200 échantillons.

Sur les 76 départements producteurs de vins, 15 seulement étaient représentés; 2 surtout à eux seuls, l'Hérault et le Gard, formaient les deux tiers de l'Exposition.

Venaient ensuite la Gironde, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, L'Yonne, Pyrénées-Orientales, Aude, Ardèche, Rhône, Puy-de-Dôme, Indre-et-Loire et Marne. Malgré les conditions défectueuses de l'Exposition française, nos grands vins ont soutenu leur réputation.

Ceux présentés directement par les propriétaires des grands crus étaient d'une supériorité incontestable.

Malheureusement, ils étaient les moins nombreux.

Quant à nos vins communs, ils ont étonné les étrangers par leur bon état de conservation et le prix normal de leur vente, qui nous permet de soutenir toute concurrence.

Aucune des grandes marques de Champagne n'avait envoyé d'échantillons à l'Exposition. Cependant ce pays était représenté par de nombreux produits.

Nos spiritueux, nos cognacs surtout, étaient bien peu et bien insuffisamment représentés; de rares échantillons d'Armagnac figuraient aux vitrines; aucun échantillon de Marmade; très-peu de Montpellier. Mais, en revanche, quantité de liqueurs et beaucoup d'imitation de la Chartreuse; puis, en dehors des liqueurs classiques, l'anisette, le curaçao et le cassis, nous avons vu défiler toutes les crèmes, le parfait-amour et toutes sortes de compositions dont les noms et les couleurs les plus fantaisistes peuvent attester les progrès des arts chimiques, mais non démontrer le bon goût des fabricants et ne peuvent que faire constater la dépravation de goût des consommateurs qui acceptent, sans protestation, tous ces breuvages; quelques liqueurs bien faites ont obtenu des récompenses.

Les kirschs des Vosges, entre toutes, ont hautement soutenu leur supériorité.

**Espagne.**—L'Espagne, dont la malheureuse situation intérieure aurait pu entraver l'envoi de ses produits à une telle distance, nous a, au contraire, présenté l'exposition la plus riche qu'il soit possible de voir. Nous avons constaté une amélioration sensible dans ses procédés de vinification, surtout pour les vins ordinaires qui peuvent être maintenant considérés comme vins de table agréables.

Nous avons dégusté des vins presque sans couleur, d'une saveur et d'une légèreté qui les rapproche beaucoup de nos vins du Rhône.

Les vins de liqueurs sont toujours exquis. Il y en a eu un petit nombre atteints par la chaleur excessive qu'ils ont eu à subir.

Quelques échantillons d'alcool, remarquablement distillés, ont attiré notre attention, ainsi que du cidre mousseux de qualité parfaite.

La fabrication des liqueurs présente un progrès indiscutable sur celle de 1867.

**Portugal.**—Le commissaire général de ce pays qui, en 1867, avait eu l'Exposition la plus soignée de celles de ce genre, nous a présenté des vins qui, pour la plupart, se sont trouvés altérés par suite des conditions de température dans lesquelles ils ont été placés.

Nous avons pu remarquer que ce pays avait tourné ses efforts vers la production des vins communs qu'il appelle de table. Ce sont ces produits qui ont le moins résisté à la température élevée.

Les vins de liqueurs et les vins secs d'Oporto et de Lisbonne, qui sont la base du commerce et le plus riche produit de ce pays, ont conservé une supériorité incontestable.

**Angleterre et Belgique.**—L'Angleterre et la Belgique se font remarquer pour leurs bières, leurs liqueurs et leurs alcools.

**Hollande.**—La Hollande possède toujours un très-grand choix d'excellentes liqueurs. Cependant certaines maisons d'Amsterdam n'ont pas maintenu leur supériorité habituelle.

**Danemark, Suède, Norvège.**—Le Danemark, la Suède et la Norvège ont envoyé de remarquables liqueurs, des punchs exquis, des alcools de grains et des bières excellentes.

**Allemagne.**—L'Allemagne a présenté de nombreux échantillons de vins, dont plusieurs classés depuis longtemps.

Ses johannisbergs, ses rudeshaims, ses hocheims ont été trouvés à la hauteur de leur antique renommée.

Les liqueurs sont généralement inférieures, mais quelques trois-six de blé et de pommes de terre sont remarquables.

**Russie.**—La Russie a envoyé des vins fort bons, surtout ceux de Crimée qui ont du corps et sont susceptibles de conservation.

La Russie a présenté une collection intéressante de vins de Tokay parfaitement conservés depuis l'année 1837 jusqu'en 1865. Nous y avons reconnu des liqueurs bien faites, des hydromels et des kummels fort bien réussis.

**Suisse.**—La Suisse a été représentée par un assez grand nombre d'échantillons qui ont été trouvés à peu près semblables à ceux de 1867; les liqueurs surtout sont recommandables.

**Japon.**—Le Japon a envoyé différents échantillons de spiritueux à base presque uniquement de riz qui ont paru assez bons et des vinaigres tout à fait supérieurs.

**Etats-Unis d'Amérique.**—Les Etats-Unis d'Amérique ont exposé des échantillons. Beaucoup ne sont que des imitations de nos vins d'Europe; quelques-uns, comme les Champagnes, les vins du Rhin, fort bien réussis.

Les plans indigènes ont aussi fourni quelques bons types, tels que l'Isabelle (vin rouge), au parfum tout spécial, ou le Katakwa [vin blanc], d'une limpidité remarquable.

Les liqueurs et les alcools sont de bonne qualité et d'une grande variété; quelques-uns d'une grande richesse alcoolique.

**Brésil.**—Le Brésil a présenté, à Vienne, des eaux-de-vie de genièvre, de canne, d'anis, de cacao, etc., etc.

Des vins de raisin, vins de caju, d'orge, d'ananas, etc., qui ont été trouvés excellents, ainsi que des liqueurs réellement supérieures; des vermouths, des rhums, ont été appréciés et trouvés en voie de progrès.

**Egypte.**—L'Egypte, outre quelques bons échantillons de vins blancs et rouges, nous a présenté surtout un alcool remarquable.

C'est le Vice-Roi qui cherche à donner, dans ce pays, l'impulsion à l'industrie vinicole.

**Colonies anglaises, Cap de Bonne-Espérance.**—Le Cap de Bonne-Espérance a présenté quelques vins rouges et blancs fort bons et des Constances remarquables.

**Australie.**—L'Australie a fait de grands progrès et est appelée, tant par la qualité de ses vins que par l'admirable fertilité de son sol qui donne deux vendanges dans l'année, à entrer pour une notable part dans la consommation courante.

### Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

**NAVIRE. Vessel.**—On donne le nom de navire à tout bâtiment de mer destiné au commerce; le nom de vaisseau est particulièrement réservé aux bâtiments de l'Etat.

Voici quelques renseignements sur les principales parties d'un navire :

**Coque.** Le corps du navire.

**Quille.** Pièce fondamentale formée de pièces de bois successives, assemblées et chevillées l'une avec l'autre.

**Couples.** Côtes ou membres du navire; ils sont placés perpendiculairement de distance en distance sur la quille; ils affectent la forme que doit avoir le bâtiment.

**Étrave.** Suite de pièces courbes partant de la quille, à l'avant du navire; la partie supérieure forme la *prote*.

**Étamot.** Pièce de bois perpendiculaire à la quille, à l'arrière du navire; elle soutient le *gouvernail* (pièce mobile qui sert à diriger le navire), et forme la *poupe*.

**Carlingue.** Suite de planches épaisses placées dans la direction et au-dessus de la quille, et croisant tous les couples.

**Vaigres.** Planches dirigées de l'avant à l'arrière du navire, et qui, placées les unes au-dessus des autres, depuis la *carlingue* jusqu'au sommet des allonges des couples, forment le bordage intérieur (*serrage*).

**Bordages.** Planches longitudinales recouvrant la surface extérieure du navire, chevillées avec des chevilles en bois nommées *gournables*, ou avec des chevilles en cuivre, et croisant tous les couples sur lesquels elles sont appliquées et arrêtées. Les vaigres et bordages recouvrent les couples entre eux.

**Précintes.** Planches plus épaisses formant les bordages supérieurs.

**Baux.** Fortes poutres déposées dans la largeur du bâtiment; elles maintiennent le sommet des couples à la distance qui leur a été assignée, et soutiennent le plancher du *pont* ou *tillac*. Ces poutres sont légèrement courbées pour faciliter l'écoulement des eaux. Le *pont*, en même temps qu'il est une couverture qui met à l'abri de la mer et de la pluie l'intérieur du bâtiment, est aussi un moyen de consolider la liaison de tous ses membres.

**Gaillard d'avant ou d'arrière.** Demi-pont plus élevé, placé quelquefois à l'avant et à l'arrière du bâtiment.

**Dunette.** Plancher pratiqué à l'extrémité du *gaillard d'arrière*, à quelques pieds de hauteur, et formant une chambre destinée souvent au logement du capitaine et des passagers.

**Tribord, Bâbord.** Droite ou gauche du navire, en regardant de l'arrière à l'avant.

**Guibre ou Epéron, Poulaine.** Assemblage de charpente placé en saillie hors du navire et attaché sur le devant de l'étrave. On y place la figure analogue au nom du bâtiment.

**Mâts.** Dans un navire à trois mâts (*ship*), celui sur l'arrière est le *mât d'artimon*, le plus petit des trois; puis le *grand mât*, puis le *mât de misaine*. A l'avant est le *mât de Beaupré* incliné à l'horizon. Chacun de ces mâts est divisé en trois parties:

Le *mât d'artimon* se compose, 1<sup>o</sup> du bas mât d'artimon; 2<sup>o</sup> du mât de perroquet de fougue; 3<sup>o</sup> du mât de perruche.

Le *grand mât*, 1<sup>o</sup> du bas mât; 2<sup>o</sup> du grand mât de hune; 3<sup>o</sup> grand mât de perroquet.

Le *mât de misaine*, 1<sup>o</sup> du bas mât; 2<sup>o</sup> du petit mât de hune; 3<sup>o</sup> du petit mât de perroquet.

Le *mât de beaupré* est en une seule partie; mais on l'allonge au moyen du *bout dehors* de beaupré, ou *bâton de foc*.

Les bas mâts sont solidement fixés au navire; leurs pieds reposent dans la cale sur la carlingue.

**Haubans.** Cordages placés à la tête des bas mâts pour les soutenir latéralement; ils viennent en s'élargissant se fixer sur les flancs du navire, où ils sont tendus avec force au moyen des *porte haubans*; ils forment *échelle* par la réunion de cordes transversales placées de distance en distance, et qui se vent à conduire les matelots dans les hunes.

**Mâts.** Cordages placés au sommet des mâts partiels, et dirigés de l'arrière à l'avant, pour les retenir et pour résister aux effets de la marche et du *tangage* qui les pousse à l'arrière.

**Hunc.** Plate-forme qui se trouve à la tête de chaque bas mât; elle sert à appuyer

les haubans du mât de hune et à contenir les matelots nécessaires à la manœuvre des voiles hautes.—A l'extrémité du mât de hune, est une petite hune légère, formée de deux barres, à l'extrémité desquelles passent les haubans du mât de perroquet.—Le prolongement des mâts de perroquet, au-dessus de l'endroit où sont fixés les haubans, s'appelle *flèche*.

**Vergues.** Longues pièces de bois auxquelles sont fixées et lacées les voiles. *Grande vergue, vergue de misaine, vergue d'artimon, vergue de civadière, etc.*

**Voiles.** Chacun des mâts verticaux est garni de trois voiles:

*Grande voile, grand hunier, grand perroquet;*

*Misaine, petit hunier, petit perroquet; Voile d'artimon, perroquet de fougue, voile de perruche.*

Entre le mât de beaupré et le mât de misaine, sont des voiles triangulaires appelées le *grand* et le *petit foc* et le *contre-foc*.—*Civadière*, ou voile de beaupré.—Il y a aussi les voiles d'étai: *grande voile d'étai; grande voile d'étai de hune, grand étai de perroquet; voile d'étai de perroquet de fougue*.—Certaines voiles supplémentaires sont nommées *bonnettes*; elles servent quand il y a peu de vent.

La manœuvre des mâts, vergues et voiles se fait au moyen de cordages et de poulies qui transmettent la force de l'homme jusqu'à l'extrémité des mâts les plus élevés. L'ensemble de tous ces cordages est ce qu'on nomme *manœuvres courantes*. Les *manœuvres dormantes* sont composées de cordages immobiles qui servent uniquement à maintenir les mâts dans une position fixe et invariable (haubans, états). L'ensemble de ces deux sortes de manœuvres compose ce qu'on nomme le *gréement*.

Un navire est muni d'un *Cabestan*, machine qui sert à rouler un câble, d'un *virvau*, cabestan horizontal pour haler les ancres, etc.; d'*ancres* dont la principale est appelée *maîtresse ancre* ou *ancre de miséricorde*; d'un habitacle et de la boussole; de pompes, d'une chaloupe et d'un canot, de chaînes, de cordages, tels que aussière, orins, grelins, câbles, etc.

C'est par la mâture et la voilure que l'on distingue les diverses sortes de bâtiments. Le *sloop* est un bâtiment à un seul mât, gréé d'un hunier et d'une brigantine, semblable à la voile du bas mât d'artimon.—Le *brick (brig)* et la *golette (schooner)* ont deux mâts, mais différemment gréés.—Il y a des *dogres (doggers)*, des *cotres (cutters)* des *galioles (gallioles)*, des *lougres (luggers)* etc.

La contenance d'un navire est déterminée par l'espace dans lequel on peut placer des objets de chargement. L'unité de mesure adoptée pour cette indication se nomme *tonneau*.

**NEGOCIANT. Merchant.**—Le négociant est un des membres de la grande famille connue sous le nom générique de *commerçants*. Le commerce anquel il se livre, dans une sphère déjà élevée, s'applique spécialement à l'achat et à la vente des marchandises, aux armements de navires, et aux opérations d'une nature importante.

**NEGOCIATIONS. Negotiation.**—Se dit particulièrement du commerce des billets et lettres de change, des effets publics, qui se fait par l'entremise des banquiers, agents de change, etc.

**NEGOCIER UN EFFET. Negotiation of a bill.**—Le céder, le vendre, contre des espèces ou d'autres valeurs, moyennant une remise d'escompte ou pour perte de place.

**NET [Poids]. Net weight.**—Poids de la marchandise, déduction faite de la tare ou poids de l'emballage. On en déduit encore les fractions, etc., pour obtenir un nombre

*net* de kilogrammes sur lequel on établit la valeur de la marchandise.

**NET PRODUIT. Net proceeds.**—Résultat d'un compte de vente de marchandises, déduction faite de tous les frais.

**NOIRS. Nautical Freight.**—Synonyme de *fret*; usité dans les ports de la Méditerranée.—**NOISER**, synonyme d'*affréter*.

**NOMBRE. Numbers.**—Dans le calcul de l'intérêt, produit du capital ou principal multiplié par les jours pendant lesquels il porte intérêt. **NOMBRES ROUGES. Red figures.** Nombres provenant de capitaux du débit et qui doivent être portés au crédit, et réciproquement, par rapport à l'époque du compte courant.

**Rev. M. Griffin.**—Ayant éprouvé un grand soulagement du Sirop d'Hypophosphite de Fellows, j'éprouve une grande satisfaction à le recommander aux autres, pour les affections nerveuses causées par l'excès du travail et par l'étude. Je le considère comme un remède excellent.

G. HINTER GRIFFIN,  
St. George, Brant,  
Ontario.

**MARCHE MONETAIRE.**

7 Janvier 1874.

4 heures P. M.

Les parts de banque se sont vendues aux prix

suivants:  
Banque de Montréal: 20 1/2 à 18 1/2; 5 à 18 1/2.  
Banque d'Ontario: 10 à 10 1/2  
Banque des Marchands: 50 à 100;  
Banque Royale Canadienne: 50 à 93.  
Cie Télégraph, de Montréal: 20 à 20 1/2.

STOCKS.	Acheteurs.	Vendeurs.
Banque de Montréal	182 1/2	183
Banque d'Ontario	103 1/2	104 1/2
Banque de P. A. B. du N.	91 1/2	92 1/2
Banque de la Cité	100	100
Banque de la Peuple	107	107
Banque de Toronto	102 1/2	103
Banque Jacques-Cartier	103 1/2	103
Banque des Marchands	107 1/2	110
Banque des Towaits Est.	112	112
Banque de Québec	100	100
Banque Nationale	100	100
Banque Union	99 1/2	100 1/2
Banque des Artisans	82	85
Banque Royale Canad.	83 1/2	83 1/2
Banque C. de Commerce	120 1/2	121 1/2
Banque Métropolitaine	100	100
Banque de la Puissance	100	100
Banque de Hamilton	97	97
Banque Maritime	86	88
Banque d'Echange	90	100
Cie Charbon Intercol.	70	70
Huron Copper Bay Co.	20	35
Cie Télégraph. Montréal	199	200
Cie Télégraph. du Peuple	100	100
Cie. Canad. Richelieu	100	100
Cie. de Nav. Canadienne	80	85
Cie. de Chars Urbains	190	190
Cie. du Gaz de la Cité	120 1/2	127 1/2
Merchant's Exchange	213 1/2	214 1/2
Montl. Inv. Ass. Stock	100	100
Soc. de Const. P. du D.M.	100	100
Canad. Rolling Stock Co.	91	92
Comp. pag. d'Equipement	101	102
Cie. d'Engin du Canada	70	70
Manufacture de Coton	90	90
Compagnie d'Entrepôt	90	90
Graphic Print Co.	30	50
Cie. de Chars de P. A. N.	102	103
Stock de la Puissance	102	103
Bons de la Puissance	100	100
Déb. du Gov't 5 p. c. stig.	100	100
Déb. du Gov't 6 p. c. cy.	100	100
Bons du Havre de Montréal, 6 1/2 p. c.	100	100
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.	100	100
Bons du Chemin de Fer Champlain et St. Laurent	8	92 1/2
Dé 8 p. c. sterling	100	100
Bons Havre de Montréal	100	100
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.	97 1/2	98 1/2
Bons Aqueduc, Montréal	108	110
Stock de Montréal 7 p. c.	108	110
Stock de Montréal 6 p. c.	100	100

**Change.**

Banque de Londres, 60 jours ..... 105 1/2 à 108 1/2  
Traités en Or do ..... pair à 1/2  
Or de New-York, à 12.00 A. M. .... 110; à 00

Par L. J. FORGET,  
Courtier,  
Commercial Chambers,  
96, Rue St. François-Xavier,

# A V I S

Une ASSEMBLÉE PUBLIQUE des Marchands engagés dans le Commerce de Poisson et des Huiles de Poisson aura lieu dans la Salle de la HALLE aux BLÉS,

**JEUDI, le 8 Janvier courant**  
A TROIS HEURES P. M.

pour prendre en considération la loi d'Inspection.  
Montréal, 5 janvier 1874. 14

## A LOUER

 ONZE MAGASINS neufs de 1<sup>re</sup> classe, situés sur les Rues de Brésoles et St. Dié. Cinq de ces magasins ont des SOUS-CAVES pour les vins. Tous ces magasins sont construits forts et solides et peuvent servir comme magasins d'entrepôt.  
Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau dans les temps d'inondation.  
Possession le 1<sup>er</sup> Février ou le 1<sup>er</sup> Mars prochain.  
S'adresser à

J. G. GUILMOND,  
Proc. des D. mes de l'Hôtel-Dieu.

1<sup>er</sup> déc.

## SOCIÉTÉ

### Construction St. Jacques

BUREAU DE DIRECTION

J. P. ROTTOT, écrivain, M. D., Président.  
ALFRED C. TRUTEAU, écrivain, Vice-Président,  
EDMOND BEAUVAIS, écrivain, Secrétaire-Trésorier.

DIRECTEURS

JACQUES GRENIER, écrivain.  
CHS. DESMARTEAU, écrivain, Conseiller.  
JOS. BRUNET, écrivain, Conseiller.  
ARTHUR DESJARDINS, écrivain.  
J. W. CREVIER, écrivain.  
OLIVIER ROBERT, écrivain.  
JOS. BEAUCHAMP, écrivain.

AVIS est par les présentes donné que le Bureau de la Société est maintenant ouvert au No 352, rue St. Catherine.

Le paiement des souscriptions commencera d'une manière régulière, le Premier Lundi de Janvier prochain.

Ceux qui désirent joindre la société, doivent se hâter de le faire, car il ne reste plus qu'un petit nombre de parts disponibles. Ce succès est dû aux avantages considérables que cette société donne aux actionnaires. Nous prions le public de bien comprendre comment notre société l'emporte sur toutes les autres. Par exemple, celui qui, dans les autres sociétés de construction, gagne ou achète une appropriation de \$2,000 est obligé de remettre dans l'espace de dix ans, la somme entière, plus ses versements hebdomadaires.

Dans la nôtre, au contraire, celui qui gagnera ou achètera une appropriation de \$2,000 ne sera obligé de remettre que \$1,500 plus ses paiements hebdomadaires, il fait, par conséquent un profit clair de \$500 de plus que dans toute autre société dans le même espace de temps.

Par ordre du Bureau de Direction,

J. P. ROTTOT,  
Président,  
ED. BEAUVAIS,  
Sec. Trésorier.

16 déc.

## La Banque du Peuple

### AVIS

Est par le présent donné que William Francis, écrivain, marchand, de Montréal, a été le 17 octobre courant, admis comme membre de la Corporation de LA BANQUE DU PEUPLE, à la place de NELSON DAVIS, écrivain, qui a résigné.

A. A. TROTIER,  
Cassier.

Montréal, 29 octobre 1873.

lm cips

## Magnifiques Places d'Affaires

QUATRE SPACIEUX

ET

## SUPERBES MAGASINS

## LOUER



En face de l'Hôtel Donegana sur la Rue NOTRE-DAME, dans un quartier où les affaires augmentent rapidement depuis deux ou trois ans.

Egalement avantageux pour le commerce en gros comme pour le commerce de détail à cause de leur proximité du Port, du Marché Bonsecours et de l'un des grands hôtels les mieux patronisés de la ville.

Deux de ces magasins ont près de 100 pieds de profondeur avec CAVES spacieuses éclairées, parfaitement égoutées et couvertes d'un bon plancher; magnifique PLATE-FORME au second.

Site très-avantageux pour le commerce de Marchandises Sèches, Groceries, Vins, etc., Marchands de Meubles, de Fer, de Faïence, de Peintures, etc., etc

Le magasin No. 36, actuellement occupé par M. Girard, est muni de tablettes, de magnifiques COMPTOIRS et de tout ce qui est nécessaire pour le commerce de MARCHANDISES SÈCHES.

Les travaux pour achever ces constructions vont être repris immédiatement et les

Magasins seront prêts à être Loués vers le milieu de Mars prochain

— AUSSI —

## A LOUER

avec les magasins ou séparément

### QUATRE LOGEMENTS

de première classe, contenant toutes les améliorations modernes

Gaz, Bains, Water-Closets, etc.

Quartier des plus salubres: en arrière

Vue magnifique du Fleuve et de l'Île Ste. Hélène

AVEC

COUR HANGARDS, Etc.

AMÉLIORATIONS DE MANIÈRE A RENDRE LA CONVENANCE DES LOCATAIRES.

PRIX TRÈS-MODÈRES

Pour plus amples détails s'adresser sur les lieux à M. HENRI GIRARD

Ou au soussigné,

**ALPH. DESJARDINS,**

No. 30, Rue St. Gabriel.

24 déc.

## A V I S

Est par le présent donné que du PREMIER DE DECEMBRE les affaires de notre maison se feront sous les noms et raisons de

THIBAudeau, GENEREUX & Cie.  
à Montréal.

THIBAudeau, FRÈRES & Cie.,  
à Québec

THIBAudeau, BROTHERS & Co.,  
à Manchester, (Angleterre)

**THOMAS, THIBAudeau & Cie.**  
Montréal, 28 novembre 1873. AM

## POISSON INSPECTÉ

Barils Hareng No. 1 du Labrador,  
do do Saumon,

Boucauts et barils de morue,

A vendre chez

**C. FRASER & CIE.**

377 et 379, Rue des Commissaires

MONTREAL.

## LIBRAIRIE

**J. B. ROLLAND & FILS**

Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14

Spécialités d'articles de

**Librairie et Papeterie**

pour le commerce

## TAPISSERIES

Anglaises et Canadiennes

**CARTES A JOUER**

Great Mogul, Highlander, Jacques-Cartier et Confédération

Almanach agricole, commercial et historique

DE

**J. B. ROLLAND & FILS**

**POUR 1874**

Brochure in 12 de 64 pages. Prix de détail cinquante cents.

En vente à la Librairie de  
J. B. ROLLAND & FILS,  
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14  
13

16 oct.

## JOHN HOPE & CIE.,

### Marchands Commissionnaires

Montréal,

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA

MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.

MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.

MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.

MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE, &c., &c.,

N.B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 8 JANVIER 1874.

### AVIS

*Le bureau du Négociant Canadien est maintenant au No. 30, Rue St. Gabriel, où toutes les affaires seront transigées à partir de cette date.*

#### Inspecteur de farines.

L'Hon. John Young a été ré-appointé inspecteur de farines vice M. Hutchison, Couyer.

#### Assemblée Publique.

Nos lecteurs verront par une annonce qui paraît dans nos colonnes de ce jour qu'une assemblée publique des marchands engagés dans le commerce de poisson et des huiles de poisson aura lieu dans les salles de la Halle aux Blés aujourd'hui à trois heures pour prendre en considération la loi d'inspection.

Nous espérons que le commerce canadien se rendra en grand nombre à cette assemblée où une question des plus importantes et qui le concerne spécialement sera discutée. Le commerce de détail qui est peut-être le plus intéressé devrait s'y trouver en masse.

#### Banque d'Hochelega.

A une assemblée des directeurs de la Banque d'Hochelega tenue le 31 ulto. Louis Tourville Escr., a été élu président et F. X. St. Charles Escr., vice-président.

Nous félicitons ces messieurs sur leur nomination comme nous félicitons les actionnaires sur l'heureux choix qu'ils ont fait. Sous la direction d'hommes d'affaires comme ceux qui sont à la tête de cet établissement, la Banque d'Hochelega ne peut faire autrement que de prospérer.

#### Mines de Fer.

Nous lisons dans l'Événement du 31 décembre :

On nous a montré aujourd'hui un échantillon magnifique de fer provenant des mines de St Urbain,

Ce morceau de fer vient de la première fonte qui a été faite.

Les ateliers de la compagnie titanique sont en pleine opération et peuvent livrer au commerce de 50 à 100 tonneaux par semaine.

Le grain et les fibres de l'échantillon de fer que nous avons vu, sont d'une finesse et d'une pureté remarquables.

Nous constatons avec une profonde satisfaction ce nouveau progrès, et nous espérons que l'entreprise va prendre en peu de temps les proportions qu'elle mérite, des proportions immenses.

#### PROTECTION.

A une assemblée de la Chambre de Commerce de Toronto tenue le 2 courant, M. Fraser proposa :

“ Que le sujet de l'encouragement et de la protection de nos industries manufacturières soit une des questions à discuter à la prochaine réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance à Ottawa.”

En proposant cette résolution, le moteur remarqua qu'il n'avait pas l'intention de rouvrir la question tant discutée de Protection comme on l'entendait généralement. Il y a environ vingt ans, l'industrie en Canada était dans son enfance et on avait alors l'habitude de vendre dans le commerce de détail des étoffes canadiennes comme de fabrication anglaise, tandis qu'aujourd'hui c'est le contraire qui arrive, et on vend des étoffes de fabrication anglaise comme étoffes canadiennes, tant ces dernières sont supérieures à la marchandise anglaise.

Il proposait donc qu'instruction fut donnée aux délégués de recommander à la Chambre de Commerce de la Puissance d'adopter quelque moyen pour mettre fin aux fraudes de cette nature qui se pratiquait et de protéger les marques de commerce du Canada. La résolution fut adoptée.

#### Le progrès à St. Jean.

Notre confrère du *Franco-Canadien*, en parlant du mouvement industriel, signalait, il y a quelques jours, avec beaucoup de raison et un légitime orgueil, la part que St. Jean venait d'y prendre dans le cours de l'année écoulée. Nous croyons devoir reproduire partie de cet article, qui est réellement d'un haut intérêt, et propre à stimuler l'ardeur et l'activité d'autres localités du Bas Canada.

“ Depuis un an à peine, nous avons vu s'établir à St. Jean, à même les ressources locales, une manufacture de flanelle, avec un capital de \$50,000 qui livre actuellement au commerce 40,000 verges d'étoffe par mois ; une banque au capital de \$500,000, déjà en pleine opération ; une manufacture de faïence au capital de \$50,000, et une autre grande compagnie manufacturière au capital de \$250,000,

dont \$150,000 sont déjà souscrits. L'élan donné par ce grand mouvement industriel a produit pour notre ville et les environs, les résultats les plus encourageants.

Des travailleurs nombreux sont revenus des États-Unis et trouvent parmi nous une rémunération plus avantageuse que celle qui les retenait au-delà de la frontière ; la propriété foncière, dans les limites de la ville, a doublé et même sur certains points, triplé et quadruplé de valeur, et partout l'on ne voit que construction nouvelle. On nous a mentionné un de nos concitoyens dont la fortune s'est augmentée depuis un an, de près de cent mille piastres par le seul fait de l'accroissement de la valeur foncière.

Tous ces résultats sont dus à l'initiative personnelle prise par quelques-uns de nos concitoyens et à rien autre chose.

Au lieu de ne servir qu'à l'exploitation égoïste des classes nécessitées par le prêt à usure, le capital s'est utilisé dans ce nouvel emploi et tout en rendant à son propriétaire un profit aussi considérable et plus légitime que celui-ci, il a procuré le bien-être et une subsistance honorable à de nombreuses familles d'ouvriers que le manque d'emploi et les exactions usuraires avaient éloignés du pays.

#### Une nouvelle source de richesse.

Il vient d'être remis à l'honorable Ministre des Finances à Ottawa, un mémoire sur nos mines de fer, auquel le gouvernement a promis de donner sa plus sérieuse attention. Ce document est l'œuvre d'un certain nombre d'hommes entreprenants qui se sont assurés de l'existence de ce minerai dans les environs d'Ottawa et sont actuellement en négociations auprès des capitalistes et grands manufacturiers d'Angleterre, pour se mettre bientôt au travail de l'exploitation de ces mines. M. C. Fitzgerald, leur secrétaire, a cru le temps venu de saisir la presse de la question, et, par ce moyen puissant, toutes les Chambres de Commerce.

Nous attirons donc l'attention de tous les hommes de finance, d'entreprise et de progrès sur le point important signalé par la Circulaire qu'il nous adresse. C'est une nouvelle source de richesse découverte au sein de notre pays et il importe de l'examiner de près.

“ Il serait difficile, dit le document qui nous est soumis, d'exagérer l'importance pour un pays de l'industrie appliquée au fer.

En développant les dernières ressources de la richesse, mettant en œuvre des capitaux immenses et donnant de l'ouvrage à des milliers de mains habiles, ce genre d'industrie est devenu comme le baromètre de la richesse matérielle des peuples et la preuve de leur avancement dans l'art de la mécanique. Un pays obligé d'emprunter à l'étranger ce qu'il lui faut

sous ce rapport, se trouve dans la dépendance ou à le merci des autres pour l'un et peut-être le plus essentiel des articles que réclament sa vitalité.

Où seraient, sans le fer, ces lignes de steamers splendides qui traversent chaque jour l'océan? Où ces milliers de milles de chemin de fer et ces trainées de chars sans fin qui parcourent la surface de la terre? Où enfin nos moulins, nos factoreries et ces foyers d'industrie où l'homme rencontre tout ce qu'il lui faut pour répondre aux exigences et même au confort de sa vie?

Bien qu'appelés en Canada à partager avec la Mère patrie et les États qui nous avoisinent cet esprit de progrès matériel qui les a placés à la tête des pays les plus renommés par leurs merveilles de mécanique, nous n'avons cependant pas encore su tirer parti des richesses que la Providence, dans sa bonté, a bien voulu mettre à notre portée.

C'est ainsi qu'ayant sous la main toute la matière première nécessaire, nous importons encore de l'étranger tout ou à peu près tout le fer qu'il nous faut, quoique le charbon, le bois et le minerai se trouvent dans notre pays en quantité inépuisable et qu'une main d'œuvre habile ne soit pas difficile à trouver parmi nous. Il ne manque donc qu'une chose, le moyen d'amener les capitalistes à investir de l'argent dans l'entreprise du développement de cette branche d'industrie.

Les chiffres suivants feront de suite comprendre toute l'importance du commerce de fer en Canada. Ils font voir le montant des importations depuis cinq ans, tout en distinguant les valeurs qui ont été soumises aux droits d'entrée et celles qui n'ont rien payé.

Pour les 5 ans finissant le 30 de juin, 1873 :

	Payant 15 pour cent.	Payant 5 pour cent.	Entrée libre.
1869—	\$2,132,021	\$1,817,800	\$2,223,889
1870..	2,366,265	1,793,876	2,487,496
1871..	3,110,161	2,449,369	3,404,796
1872..	3,840,859	3,247,172	6,163,069
1873..	4,642,299	4,842,148	11,510,443
Total à 15 p. cent. ....			\$16,091,605
" " 5 " .....			14,150,365
Entrée libre.....			25,790,598
			\$56,032,563

On remarquera l'augmentation constante de chaque année. La cause en est dans les développements qu'a pris notre système de chemins de fer, et les demandes croissantes des articles de machinerie dans tous les genres d'industrie. Le progrès étonnant des deux années 72 et 73 sur la précédente est dû plutôt à l'augmentation de la valeur du fer qu'à son surplus d'importation. La quantité ainsi

importée a suivi un mouvement qu'on peut dire assez régulier; et avec l'augmentation de notre population, de notre commerce et de la richesse, ce mouvement progressif devra se continuer dans l'avenir.

Il semble que le temps soit venu de prendre des mesures décisives pour établir des manufactures de fer dans toutes les parties du pays où se rencontrent le minerai en assez grande quantité et d'assez bonne qualité, en même temps que la facilité de s'y procurer le charbon nécessaire, pour engager les capitalistes à y investir des fonds.

Remarquons de plus que la plus grande partie de nos importations se font à entrées libres et qu'il n'y a qu'une petite portion qui paie pour les droits 5 p 100. Dans les circonstances actuelles, il semble qu'on se soit fait une règle de regarder le fer importé sans payer comme une espèce de matière première, attendu qu'il n'a pas encore été travaillé dans le pays.

Mais on comprend que lorsqu'il y aura des manufactures d'établies parmi nous pour convertir le minerai, la vraie matière première, en un article capable de figurer ou d'entrer dans le commerce, toute importation du même article de l'étranger devra rencontrer la compétition des manufactures canadiennes, et perdre sa qualité et ses privilèges de matière première.

Nous avançons ici comme un fait indéniable, que dans l'espace des trois derniers mois, il a été importé des États-Unis au Canada du fer manufacturé avec le minerai sorti des mines de Hull dans les environs d'Ottawa.

A quoi ceci nous conduit-il? Voilà notre matière première transportée aux États-Unis au trésor desquels nous payons à peu près 20 par cent. Aucun vendeur Canadien ne fait d'aussi gros profits. Et quant ensuite notre minerai a été travaillé à l'étranger, il revient au pays à titre de matière première, sans droits aucuns pour notre trésor, le tout au plus grand profit de l'industriel américain. Le Canada se trouve à avoir ainsi tout perdu, et les gages et les profits de ceux qui ont manufacturé son fer.

Or, il se poursuit en ce moment une négociation très-active avec les capitalistes d'Angleterre, dans le but de réunir les capitaux nécessaires pour fonder des établissements où l'on pourra manufacturer le fer sous toutes ses formes, dans les Provinces d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Écosse. Les efforts dans ce sens seraient probablement efficaces s'il devenait possible de donner à ceux qui consentiraient à y investir des fonds, certai-

nes garanties en dehors de celles qu'offre en elle-même une entreprise commerciale ordinaire.

Il semble qu'un bon moyen d'arriver à ce résultat, serait de mettre sur le fer des droits qui seraient portés de 5 à 10 par cent, et d'imposer 5 par cent sur tous les articles dont l'entrée est actuellement déclarée libre et qui seraient manufacturés dans nos propres boutiques.

L'augmentation de ces droits ne serait pas ressentie du pays et donnerait aux manufacturiers une protection considérable. Les inconvénients de la mesure seraient d'ailleurs amplement compensés par l'avantage de garder au pays l'argent qui chaque année s'en va à l'étranger. Nous nous trouverions à ajouter à notre population ouvrière toute une classe ou catégorie de nouveaux industriels, et à sortir le pays de l'espèce d'obligation où il se voit aujourd'hui d'aller chercher à l'étranger sa part d'un des articles les plus nécessaires à notre présente position.

Tout dans cette question, comme on le voit, est d'un intérêt peu commun. Il n'y a pas que le propriétaire des terrains miniers dont la valeur augmenterait, qui y soit intéressé, mais aussi nos Législateurs, nos Chambres de Commerce, tous ceux enfin qui ont à cœur le progrès et la prospérité matériels du pays."

Conférence Monétaire.

On lit dans *La France Financière* :

La conférence internationale, dont nous avons parlé et dans laquelle les puissances appartenant à l'union monétaire discuteraient les modifications à apporter aux traités de 1865, à Paris, a dû se réunir le 10 courant. Les gouvernements belge, suisse et italien ont dû recevoir, il y a quelques jours déjà, l'invitation que le gouvernement français leur a adressée à cet égard.

La question si grave de l'étalon monétaire va être de nouveau agitée.

Jusqu'à ce jour, nous avons été habitués, dans les temps normaux, à payer et à recevoir indifféremment l'or et l'argent comme monnaie légale et ayant cours; depuis 1865 même, nous ne faisons aucune difficulté d'accepter les pièces de tous les pays signataires d'une convention faite alors; mais des révolutions économiques ont changé la face des choses.

La découverte de gisements de métaux précieux a donné à l'or, plus rare autrefois que l'argent, et devenu très-abondant à ce moment, la préférence comme monnaie d'échange.

Avant l'exploitation des placers de la Californie, le monde commercial et industriel possédait 9 milliards 600 millions d'or et 22 milliards d'argent.

En 1856, l'or a augmenté de 6 milliards, et l'argent de 2 milliards, en chiffres ronds seulement. En 1857, nous trouvons dans les statistiques qu'il existait en tout près de 16 milliards d'or et 22 milliards  $\frac{1}{2}$  d'argent. Tenant compte, bien entendu, des pertes du métal, pertes qui sont, comme on le



PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

Table of market prices for various goods including oils, beans, and other commodities. Columns include item names, units, and prices.

Table of market prices for various goods including coffee, sugar, and other commodities. Columns include item names, units, and prices.

Table of market prices for various goods including flour, oil, and other commodities. Columns include item names, units, and prices.





**SPIRITUEUX DOMESTIQUES**

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.  
 500 Barils }  
 300 do } Whisky de Seigle,  
 En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

**MORIN & CIE.,**

10, Rue St. Nicholas.

**H. CHARLEBOIS**

Epicier en Gros et en Détail

Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles

**No. 96, RUE MCGILL**

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

**MONTREAL**

24 juill et

**NAZAIRE TURCOTTE**

IMPORTATEUR

**D'Epiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux**

Etc., Etc., Etc.,

**QUAI DE HUNT**

BASSE VILLE

**QUEBEC**

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

**LABELLE, AUGER & Cie**

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de  
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf  
et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.

30-30

**N. QUINTAL**

Négociant en Epiceries, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

**No. 83, Rue St. Joseph**

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

**HAMILTON & Cie.**

IMPORTATEURS DE

**Marchandises Sèches de Gout et d'Etape**

05,—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

**MONTREAL.**

30-30

**GAUTHIER, MAYRAND & Cie**

IMPORTATEURS DIRECTS

**279 & 281****Rue des Commissaires**

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

**Prix Exceptionnels de Bon Marché**

L'Assortiment le plus complet en

Epiceries générales anglaises et  
françaises,Vins, Liqueurs, Champagne, Mo-  
selle de différentes marques  
et qualités,Tabacs, Cigares indigènes, alle-  
mands ou de la Havane,Produits français les plus variés,  
en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies, etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

**INSPECTION des FARINE**Le soussigné ayant été nommé Inspecteur des Fa-  
rines pour la Cité de Montréal, informe respectueu-  
sement les commerçants qu'il a établi son bureauAu coin des rues Commune et  
Colborne,

[ENTREPOT DE MOIR.]

Adresse du Bureau de Poste: Boite 645½

**M. HUTCHISON.**

23 oct.

**132, RUE ST. JOSEPH**A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-  
boillez.**C. A. DEPOCAS**

Epiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &amp;c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

**J. L. CASSIDY & CIE.**

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL. 52

**LA 'CITOYENNE'**

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et  
pleinement autorisée d'après les dispositions  
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

**S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal**

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

**Sir HUGH ALLAN, President**Les personnes désirant assurer leur vie sont  
priées d'une manière toute spéciale d'examiner  
d'abord le prospectus de cette**Compagnie Canadienne Populaire**Lequel prospectus peut être obtenu de tous les  
Agents de la Compagnie et de**EDWARD STARK,**

Gérant département de la vie.

14 janv.

**AUX TANNEURS ET AUTRES****ON A BESOIN**

POUR LA

**Fabrique de Colle de Montréal**

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour les-  
quels on paiera le plus haut prix du marché.**LA BELLE, AUGER & CIE.,**

30-30

10, Rue du Port.

**RICHARD BERNS****ANVERS (Belgique)**Agent du gouvernement canadien et de la Ligue  
Allan**Expéditeur Commissionnaire en général****Marchand-Exportateur**

6 août

# CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

## Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour quantité

## Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

**LOUIS TOURVILLE,**

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27-28

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLI EN 1800



# J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS, MASTIC

VERRES A VITRES LAMPES PINEAUX

CHEMINEES ETOUPE

COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR  
TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Seul Agent pour la Puisseance du Canada de la Graisse Patoutée de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINEAU et BARIL de Peinture.

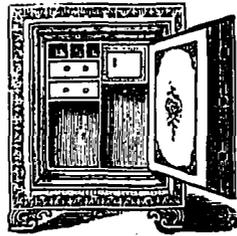
## HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, Rue du Port,

MONTREAL.



MANUFACTURE

DE

## COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

**GODFROY CHAPELEAU**

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voitures en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu. PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Châssiers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Déventures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voitures, Banques, Coffres-fort et Prisons.

Outils de TAILLEURS DE PIERRE. COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borrominée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

1873

## NOUVEAUX POELES DE PASSAGE A CHARBON

### Poèles à L'Huile de Charbon

CHIEVRES, pour voitures brevetées.

RADIATEURS COMSTOCK, économie de 50 par cent sur le combustible.

CORNICHES et Ornaments de Rideaux.

VASES et TAMIS pour Charbon chez

**L. J. A. SURVEYER,**

524, Rue Craig, Montréal.

15 sept. 1873.

em

## A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

## C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle l'Audreuil.)

MONTREAL

ETABLIE, JANVIER 1871

## L'Agence Mercantile DU CANADA

**MURRAY, MIDDLEMISS & CIE**  
Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puisseance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de piastres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus : nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

St. Paul.

Louisville

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande-Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

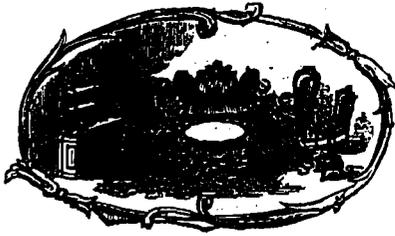
Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

**TABLES DE SALON**

1,500 petites Corniches décou-  
pées à jour



Sofas-Canapés

PORTE-CHAPEAUX

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de  
tous prix

SIDEBOARDS FINIS A L'HUILE

**C. E. PARISEAU**

449, RUE NOTRE-DAME  
MONTREAL

1879.

MAGASIN CANADIEN

**FERRONNERIE**

**H. BELLEAU**

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

**FERBLANTERIES**

ENSEIGNE DE L'EGOUTTE ET DU  
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul  
MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Pointu-  
res de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs,  
Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux  
fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de  
fantaisie et autres. 52

**S. CLOUTIER,**

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29,—Rue St. Joseph,—No. 29,  
MONTREAL.

50-30

**E. HUDON, FILS & CIE**

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374,—RUE ST. PAUL,—374  
MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,  
E. HUDON, Jr.,  
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1873.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, éc.,

Gérant et Secrétaire

**DWARD RAWLINGS**

LA SEULE COMPAGNIE licenciée  
par le Gouvernement pour la trans-  
action des affaires de garantie dans  
tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus  
par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de  
Commerce, et Corporations dans toute la Puis-  
sance. 15-18

**MORIN & CIE.**

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

**M. J. P. WISER,**

**DISTILLATEUR**

PRESOTT, ONT.

**MM. V. TURCOTTE & Co.**

Fabricants d'Huile de Lin  
QUEBEC, P. Q.

**M. H. CORBY**

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas  
MONTREAL

**N. VALOIS & Cie**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

**GAUCHER & TELMOSSE**

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSE.

**Thomas, Thibaudau & Cie.**

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDAU & CIE. Montréal,  
THIBAUDAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL,  
THOMAS & THIBAUDAU, Manchester. 52

**AGRICULTURAL  
INSURANCE COMPANY**

CAPITAL \$500,000.  
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

OFFICE  
245 ST. JAMES ST. MONTREAL,  
E. H. GOFF, MANAGER.

**AVANTAGES OFFERTS**

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un  
vaste capital monétaire payé et cent mille  
plâtres déposés au gouvernement comme  
sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les  
propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes  
et dommages causés par la foudre soit qu'il  
y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assu-  
rance contre le feu et "l'Agricultural" est la  
seule Compagnie en Canada qui offre cette  
garantie aux détenteurs de polices.

27 juin

am q-cm s et h

**PIERRE JOLY & CIE.**

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trou-  
veront à cet établissement des avantages tant par la  
variété du stock que pour la régularité des prix. 17

**Ancelle & Morice**

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en  
gros un assortiment complet de

**PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS**

Consistant principalement

Vins,  
Genièvre

Eaux-de-Vic,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

"Euclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du  
Canada," de Marseilles

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

Glenbervie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Cham-  
pagnes, Citrons et Oranges.